Nos postes marocains ont été dégagés

Des renforts arrivent chaque jour à Casablanca

Rabat, 25. — Aujourd'hui, après les brillantes opérations de ces jours derniers, nos postes sont dégagés et nos renforts à pied-d'œuvre.

De quoi se composent les forces d'Abd el Krim ? De tribus dissidentes, mais surtout de réguliers rifains, troupe extrêmement manœuvrière, pleine de mordant, encadrant admirablement les partisans gagnés à la cause d'Abd el Krim et bien armés. Ils ont des canons dont ils se servent à leur façon comme d'un fusil, et pas d'aviation. Leurs effectifs se montent de 25 à 30.000 hommes.

Il faut considérer la situation avec calme.

On annonce d'autre part que de nombreux renforts de troupes arrivent chaque jour à Casablanca. Reçus par les autorités, ces renforts sont immédiatement dirigés sur le front.

L'ennemi veut menacer nos communications avec l'Algérie

Six postes français, situés du côté de Taounat et Moulay-Ain, et qui étaient chaque jour encercles par les Rifains, ont été évacués pour donner une liberté plus grande aux colonnes mobiles que retenait jusqu'ici la suggestion de ravitailler et de réorganiser ces postes. Les pertes subies par les Rifains au cours des derniers combats sont très élevées.

Le groupe Cambay a reçu des renforts qui lui permettront de faire utilement échec à l'effort que l'ennemi veut tenter sur Kibane, pour menacer nos communications avec l'Algérie.

L'Espagne continue de lutter avec les rebelles

Tanger, 25. — De source autorisée, on apprend que toutes les négociations entre les autorités espagnoles et Abd el Krim ont été interrompues. Les soumissions locales de tribus, de villages ou d'individus seront acceptées par les autorités espagnoles. Les troupes espagnoles continueront, par des incursions périodiques et des raids aériens réguliers, à punir les rebelles, entretenant ainsi sur toute la ligne Estrellas (ligne fixée par le général Primo de Rivera) une activité quotidienne.

M. Malvy satisfait de son voyage à Madrid

Paris, 25. — Bien que la Chambre reprenne, cet après-midi, ses séances, les couloirs du Palais-Bourbon ont été encore peu fréquentés ce matin. Toutefois, on y a beaucoup remarqué la présence de M. Malvy, qui s'est entretenu avec plusieurs de ses collègues, auxquels il a confirmé les excellentes impressions qu'il a recueillies de son voyage à Madrid. Le mandat qui lui avait été confié, a-t-il dit, a été complètement rempli et l'accord avec le gouvernement espagnol a été réalisé sur tous les points de la négociation ».

Le général Daugan commandant du front Nord

Paris, 25. — Né à Rennes le 3 décembre 1868, le général Daugan, qui vient d'être nommé commandant en chef des forces du front Nord, au Maroc, n'était que chef de bataillon au début de la guerre. Il fut promu général de brigade le 7 avril 1918. Il commanda jusqu'à la fin de 1921 la division marocaine à Landau. C'est à cette date qu'il quitta la rive gauche du Rhin pour retourner au Maroc où il avait fait campagne pendant quelques mois en 1914. Il connaît à merveille le terrain sur lequel il doit opérer.

M. Painlevé a reçu une délégation socialiste

Paris, 25. — M. Paul Painlevé, président du Conseil, a reçu à la fin de la matinée une délégation du groupe socialiste S. F. I. O. de la Chambre des députés, composée de Paul Boncour, Renaudel, Compère-Morel et Marius Moutet.

Cette délégation a entretenu le président du Conseil des affaires en cours et plus particulièrement de la question du Maroc.

Les radicaux-socialistes échangent des vues à propos du Maroc

Le groupe radical-socialiste, réuni avant la séance, a procédé à un échange de vues sur la situation politique et s'est préoccupé particulièrement des événements militaires du Maroc. M. Malvy a fait un exposé des entretiens qu'il a eus à Madrid avec les membres du gouvernement espagnol et a indiqué la portée générale des résultats de sa mission. Une discussion s'est alors engagée sur l'opportunité de la discussion des interpellations relatives aux opérations contre les Rifains. Après une intervention de M. Léon Meyer, M. Camille Chautemps a invité ses collègues à accepter les suggestions du gouvernement et à soutenir son action. M. Camille Chautemps a reçu l'approbation de la grande majorité du groupe.

Une réunion plénière des groupes de gauche

M. Cazals a été chargé de s'entendre avec le groupe socialiste sur la convocation d'une réunion plénière des groupes de gauche qui pourrait avoir lieu, soit ce soir, soit demain matin. Le groupe radical-socialiste tiendra une nouvelle réunion demain après-midi.

DERNIÈRE HEURE

L'exportation de notre industrie à l'Etranger

L'INTERPELLATION LEBAS FIXÉE AU 10 JUILLET

Paris, 25. — Au cours de la séance de la Chambre, Lebas, député du Nord, a fait fixer au 10 juillet son interpellation sur le transfert de certaines industries du Nord en Italie.

M. Painleve accepte la date du 10 juillet.

Séance demain à 15 h., suite de la discussion du projet sur la propriété commerciale.

LA BELGIQUE VEUT UN GOUVERNEMENT DÉMOCRATIQUE

Bruxelles, 25. — (De notre correspondant particulier). — On ne pense pas que M. Max puisse réussir à constituer un cabinet. Il apparaît de plus en plus que le seul Gouvernement possible serait celui qui réunirait les éléments démocratiques de la Chambre.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande Place, Téléph. 9-51
DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Les Opinions de Séraphin

Je me délecte, nous dit Séraphin, à la lecture d'un article savoureux et sévère, que je découvre dans la « Croix » de lundi 25 mai. Une grande et belle leçon y est donnée par M. Dem, aux « scribouilleurs rouges » qui, « dans la délire de leurs haines furieuses » invectivent, en un vocabulaire grossier leurs adversaires politiques. Cela est bien.

Jaune, quelles que soient les passions, l'emploi d'un ton mesuré et digne et qu'on ne descende pas à écrire avec des mots de charretier mal élevé.

M. Dem a reproduit les termes, pour le moins excessifs, d'un article publié dans un hebdomadaire « organe du Parti ouvrier révolutionnaire ». Et en cela, il a eu tort. Une feuille comme « La Croix » ne saurait se maculer, même de plaisanteries légères.

Mais, dit M. Dem : « Nous écrémons, en laissant tomber, bien entendu, ce que notre respect du lecteur ne nous permet pas de mettre sous ses yeux ».

Les lecteurs de « La Croix » ne doivent pas être farouches, car même « écrémée », la sauce est détestable.

« Grenouilles de sacristie rastaquoières de « la réaction, tirant une de ces gueules à « faire mourir de rire, crapaud visqueux, « poisson décomposé, etc., etc... ». Tel est le langage de l'hebdomadaire révolutionnaire contre lequel M. Dem s'indigne. Et il a raison.

Il a voulu prouver, en donnant quelques échantillons du contenu et du ton de ces feuilles que les lecteurs de « La Croix » avaient raison de n'ouvrir jamais les journaux rouges.

Eh ! bien, s'écria Séraphin, M. Dem s'est donné bien de la peine. Il aurait pu s'épargner, dua-même, la lecture d'un journal rouge. Il pouvait puiser matière à s'indigner dans le journal « La Croix » où parut le compte-rendu de la manifestation populaire, à Lille, au lendemain de la victoire du Cartel.

Vous vous souvenez, n'est-ce pas ? Basse pègre ; foule hurlante ; dans une cavalcade aussi grotesque qu'ignoble ; ban et arrière-ban des apaches à professions inavouables ; et autres jolies choses dans ce goût.

Les extrêmes se touchent. La preuve est faite qu'un bolchevik peut être aussi trivial, insolent et grossier qu'un rédacteur de « La Croix ». Car si nous comprenons parfaitement la très légitime protestation de M. Dem contre l'usage de telles expressions, dans un journal révolutionnaire, nous regrettons de n'avoir pas aperçu sa colère indignée au lendemain du jour où la feuille pieuse, où il rédige, démontrait que, pour le choix des expressions élégantes, elle s'y entendait.

Ah ! ces professeurs de vertu ! La paille et la poutre.

E. B.

UNE OUVRIERE GRIEVEMENT BRULEE

Hier après-midi, le personnel de l'usine Pollet, rue de Beaumont, venait de reprendre le travail quand vers 2 heures, un réchaud explosa blessant grièvement une ouvrière papillonneuse, qui préparait de la colle sur ce réchaud. La victime est Mme Lepoutre Germaine, épouse de M. Detaille, 31 ans, demeurant boulevard de Paris, 5.

M. le docteur Bantigny, mandé en toute hâte, a constaté des brûlures étendues du 2e degré sur diverses parties du corps et sur la jambe et le bras gauchee. Mme Bataille a été transportée à l'Hôpital de la Fraternité, où son état a été jugé assez grave.

RENVERSE PAR UNE AUTO

Lundi après-midi à l'angle des rues de Sébastopol et Neuve, une automobile conduite par M. B..., demeurant rue de l'Alma, en voulant éviter une autre auto, a dû virer à droite pour empêcher la collision. M. E. D. qui se trouvait masqué par la deuxième voiture, a été renversé et blessé à la tête.

Conduit chez M. le docteur Faidherbe, qui lui prodigua ses soins, le blessé fut reconduit à son domicile. Son état n'est pas alarmant.

UN VIEILLARD BLESSE PAR UNE AUTO

Lundi, vers midi, un camion-auto de Wervicq (France) a renversé Boulevard Descat, en face de la clinique de M. le Dr Decarpentries, un vieillard de 73 ans, M. Vaillant Henri, tisserand à Luines (Belgique). Le malheureux, relevé immédiatement, fut conduit à la clinique proche, où on constata un écrasement du pied et une fracture de la jambe gauche.

Une enquête est ouverte, en vue de déterminer les responsabilités.

DEUX AUTOS SE FROLENT

A l'entrée du boulevard Gambetta, à hauteur du Monument aux Morts de la Grande Guerre, deux autos se sont jetées l'une contre l'autre.

Celle qui portait le N° 1040 D 4 et qui, à très vive allure, se dirigeait vers la rue de Lannoy, a donné contre la voiture N° 1848 D 6, qui venait se ranger en bordure du trottoir.

Il n'y eut rien de bien grave. Mais un pauvre balayeur, qui dégageait le ruisseau d'un mouvement sûr et réfléchi l'a échappé belle. Les deux autos, en effet, pour réduire au minimum leur « frôlement » exécutèrent un mouvement circulaire ample, qui les conduisit à quelques centimètres de cet honnête travailleur municipal. Et il eut peur. Il y avait de quoi.

UN TOMBEREAU CULBUTE PAR UN CAR

Samedi, vers 15 h. 25, une collision s'est produite, qui n'a été portée à la connaissance de la presse non privilégiée que le dimanche matin — ceci pour le très aimable commissaire central — rue de Mouveaux, entre les rues des Champs et de l'Alouette. Le car D, retour de Mouveaux et se dirigeant vers la Grande-Place a heurté un tombereau de la Maison Henri Delannoy, 60, rue de Menin. Dégâts matériels.

UN DÉSESPÉRÉ

Hier, dans la matinée le corps de M. Achille C., 67 ans, a été retiré des eaux du canal de Roubaix, près de la passerelle du Hutin.

M. C..., disparu de son domicile depuis le 21 courant, était en proie à de violentes crises de neurasthénie, de plus, il souffrait depuis plusieurs années de douleurs rhumatismales.

Sa situation de famille est des plus aisées. Son acte semble être la conséquence de son état maladif.

M. le docteur Mausse, mandé, a conclu à une asphyxie par immersion.

AU DESSUS DES LOIS !

L'audace et le cynisme de certains industriels dépasse toute mesure. Il semble que tout leur soit permis. Ils se permettent tout en tout cas. Non seulement, au mépris des règlements, ils poussent leur voiture auto à des allures démentes mais encore ils n'admettent pas qu'il leur en soit fait reproche sur un ton modéré.

Hier, M. Flipo, Maurice, 29 ans, industriel à Toitoing, 19, rue des Anges, pilotait, à vive allure son automobile. Il était pressé. Si pressé que méprisant un tramway à l'arrêt place de la Gare, méprisant l'arrêté qui interdit de le doubler, lui, le doubla. Et voilà ! Il pouvait blesser une personne descendant du car, mais n'importe, M. Flipo était pressé. Les règlements ne sont pas faits pour M. Flipo.

Et il le fit bien voir à l'agent, qui, courageusement verbalisa. Pendant que cet humble fonctionnaire rédigeait la contravention, hautain et persifleur, M. Flipo s'autorisa à dire : « Faites ce que vous voulez, ça n'aura pas de suite, je suis très bien avec ces Messieurs !

Vraiment ! Eh bien on verra. J'aime à croire que M. le Juge de Paix, quand M. Flipo sera invité à comparaître, relèvera cette injure faite, sous la forme anonyme, à ceux qui sont chargés de faire respecter les lois et de les appliquer. Et je me demande même si ce n'est pas le Tribunal Correctionnel qui aura à connaître de cet outrage, car l'outrage est évident qui laisse supposer que ces « Messieurs ! » sont capables de passer l'éponge sur les infractions commises par M. Flipo, industriel.

ACCIDENT DE TRAVAIL

A la Compagnie Internationale des Machines agricoles, un manœuvre René Billiet, 27 ans, demeurant avenue Hannart, 45, s'est blessé assez grièvement à l'épaule droite en voulant soulever un cric. Le docteur a constaté une fracture complète de la clavicule et a ordonné un repos de un mois.

LA SOLIDARITE ARTISTIQUE

La Société de Secours Mutuels « La Solidarité Artistique du Nord et du Pas-de-Calais » a tenu son assemblée générale dimanche, à 10 heures, Salle du Gymnaste, rue du Grand-Chemin.

M. Théo Callens l'a présidée.

Après un examen de la situation morale et financière très prospères, le trésorier annonce un excédent de recettes de 925 fr. sur 1924.

Les élections donnent les résultats suivants : M. Suquet, réélu président ; M. J. Willem est réélu président pour la section de Lille ; Vice-présidents : MM. L. Riger et A. Prouvost ; Secrétaire : M. J. Debaeveye ; Secrétaire-adjoint : Mlle Baudumont ; Trésorier : R. Lefebvre.

LE GALA DU CERCLE ORPHEONIQUE LES « XL »

Nous rappelons que c'est ce soir, à 20 heures, qu'aura lieu à l'Hippodrome-Théâtre, le grand concert de gala organisé par le Cercle Orphéonique « Les XL » pour ses membres d'honneur, protecteurs, honoraires, ainsi que pour les familles de ses sociétaires.

Les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 7 h. 30 et le concert commencera exactement à 8 heures.

Voici le programme de cette soirée :

1. « Le glas du Carnaval », chœur dédié aux XL (Marc Delmas) ; « Germinal », grande scène chorale (F. Rigu) par le Cercle Orphéonique « Les XL ».
2. « Air de Martha », par M. Montulet, ténor de l'Opéra de Lyon.
3. « La Tosca » (prière), et « Manon » (Air du Cours de la Reine), par Mlle Andrée Kerlane, de l'Opéra de Monte-Carlo.
4. « Paillasse » (prologue), par M. Gilson, baryton des Théâtres Royaux de Gand et Liége, soliste de la Société royale « La Légia ».
5. Concerto pour flûte, par M. Alphonse Carpentier, premier prix du Conservatoire de Paris, soliste de l'Opéra de Nice.
6. « Les Pêcheurs de Perles » (duo) par MM. Montulet et Gilson.

Deuxième partie. — 7. « Les Vieilles Lunes », « Noël d'Enfants » et « L'Eau qui court », mélodies du Maître Marc Delmas, par Mlle Andrée Kerlane, accompagnée par l'auteur.

8. « La Favorite » et « Le Roi de Lahore », par M. Gilson.
9. Variations pour flûte : Pan et les oiseaux ; Valse, par M. Carpentier.
10. « Les Pêcheurs de Perles » et « Manon » (Rêve de Des Grieux), M. Montulet.

La soirée se terminera par le troisième acte de « Werther » interprété par le Cercle « L'Union Artistique de Roubaix ».

Le piano sera tenu par Mlle Bulté-Carpentier, professeur au Conservatoire.

Ce soir mardi, à 9 h. 15, café des Arcades, près de l'Hippodrome, réunion de tous les sociétaires pour communication importante.

FETES DES RUES PELLART ET DU COLLEGE

A propos du Comité des Fêtes de la place Chaptal, du Galon d'Eau, Sacré-Cœur, des rues de la Vigne et de l'Ommelet, le Comité des fêtes des rues du Collège, Pellart, Fort-Mulliez et rues adjacentes, informe les commerçants et habitants de son secteur qu'il est totalement étranger à l'article paru en chronique locale dans le numéro du « Journal de Roubaix » du dimanche 24 mai et par lequel le Comité de la place Chaptal, etc., invite les commerçants de la Grande-Rue, partie comprise entre la rue N.-D.-des-Victoires et la rue du Collège et de la rue du Collège, partie comprise entre la Grande-Rue et la rue du Fort, ainsi que le Fort Mulliez, à une réunion qui doit avoir lieu le jeudi 28 mai, rue Montaigne.

Il les met en garde contre les agissements de ce Comité et les invite à ne pas se rendre à cette convocation.

Il leur demande instamment d'assister à sa réunion qui aura lieu le mercredi 27 mai, à 19 heures 30, chez M. Martin, 38, rue Saint-Antoine.

Voyage à LILLE gratuit

à tout acheteur d'un complet au *Drapeau Belge* 99, rue Gambetta, Lille, qui fabrique lui-même. 10721

A LA MUSE DE NADAUD

Par suite de circonstances imprévues, la Conférence sur « L'Iliade et l'Odyssée d'Homère », par M. Léopold Khan, aura lieu non le mercredi, comme annoncée, mais le jeudi 28 mai, à 19 h. 30 au siège de « La Muse », 10, place de la Liberté, Roubaix.

COMMISSION D'ASSISTANCE

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 15 mai, M. J.-B. Suquet, négociant à Roubaix, rue de l'Espérance, 64 bis, est nommé membre de la commission d'assistance obligatoire des cantons de Roubaix Nord et Roubaix-Ouest, au titre de délégué préfectoral.

Cette nomination a été motivée par suite de la démission de M. Gautier, dont l'état de santé est mauvais.

GRAND CONCOURS INTERNATIONAL DE CHIENS DE DEFENSE

C'est dimanche prochain 31 Mai, qu'aura lieu sur le terrain situé 130, rue Jules Guesde le concours international doté de 1.200 fr. de prix.

Organisée par le Club Cynophile Roubaisien, cette manifestation qui est placé sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Agriculture, de M. le Préfet du Nord, de l'Administration municipale roubaisienne, de l'Association Canine du Club Saint Hubert du Nord : al présidence d'honneur de MM. Etienne Motte, Edouard Roussel et Léon Leplat, a reçue aussi les encouragements de nombreuses personnalités s'intéressant au sport canin.

Les épreuves qui consisteront à exécuter le programme de la Centrale de Paris, commenceront à 8 heures et se termineront à 18 h. 45.

Le jury sera composé de MM. Alexandre Plamont, d'Armentières ; Alfred Denchin, de Lomme et Millescamps, de Saint-Omer.

La distribution des prix aura lieu à 13 h. 45.

N.-B. — En raison du trop grand nombre d'engagements, le Comité s'est trouvé dans l'obligation d'éliminer plusieurs adhésions et de limiter à 21 le nombre de chiens à concourir.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAIQUES DE ROUBAIX

BASKET BALL. — Ce soir, à 7 h. précises, F.A.L. 2, match entraînement contre S.U.T. 1. Sont convoqués : C. Elaut, G. Leclercq, M. Fy (cap.), G. Hooghe, A. Peskins.

ATHLETISME. — Demain soir, au Pont-Rouge (terrains municipaux), grand entraînement obligatoire en vue de la 2e journée de championnat de la Société. Sont convoqués : O. Nivesse, A. Lievrouw, Bockstael, Méresse, Leclercq, Lefébure, Elaut, Wattine, Renaud, Joye, Verryken, Follet, Hespel, Clément, Vanelstraete, Carpreau, H. Ducoin, G. Christiaens, Dhelft.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Gaston Hoorens, rue Sainte-Elisabeth, 25. — Paul Mairesse, rue de Barbieux, 73. — Thérèse Wargnye, rue Marie Buisine, 30. — Primerose Longuespé, rue des Arts, 93. — Lucette Beaurepaire, rue de Denain, 120, cour Vankeppen, 2. — Marcel Degand, rue Charlemagne, 22. — Marie Thomas, rue Meyerbeer, c. Nys, 7. — Maurice Boucquey, rue St-André, 32. — Félix Declercq, rue d'Anzin, 74. — Micheline Lison, rue Decrème, 150. — Barthélemy Delagey, rue d'Anzin, 32. — Roland Colpaert, rue Thécle, 14. — Serge Dobbelaere, rue De Rohan, 24. — Françoise Waelès, rue du Fontenoy 79. — Jacqueline Simon, ru eet cité Tunis, 11. — Marguerite Martinage, rue de l'Epeule, 3.

PUBLICATIONS. — Romain Demarque, contremaître de filature, à Tourcoing, et Catherine Luder, ouvrière de filature, à Roubaix. — Auguste Coisy, journalier, à St-Martin Boulogne (Pas-de-Calais) et Eugénie Sauvage, journalière, à Boulogne. — Louis Marissal, pointeur à Wasquehal et Julia Degroote, brodeuse, rue de Denain, 112. — David Tonaleff, manœuvre, rue Ste Elisabeth, 26, et Wadna Putz, soigneuse à Roubaix. — Maurice Répin, employé, à Lys, et Henriette Devenay, employée, rue d'Oran, 132.

DÉCÈS. — Emile Dooms, Bd de Belfort, 106. — Marie Laroy, 43, rue de l'Alma, f. Frasez, 49. — Cornélia Marien, veuve De Smet, 69 ans, rue d'Oran, 14. — Yvonne Broutin, 24 ans, rue de l'Epeule, 109. — Emma Vanderhaeghe, veuve Wittebolle, 72 ans, rue Rollin, 27. — Achille Carette, 65 ans, rue Voltaire, 114, Quai de Bordeaux. — Isabelle Cosyns veuve Vanempen, 71 ans, rue Louis Decottignies, 57. — Victor Matton, 53 ans, rue Basse Masure, cour Vandamme, 29. — Charles Vanspeybrouck, 12 jours, rue du Calre, 7 bis, cour Lernou, 13. — Magdeleine Jacq, ép. Deschamps, 37 ans, rue de la Potennerie, 86. — Théophile Allender, ép. Theeten, 74 ans, Bd Lacordaire, 22. — Antoinette Scherlen, 3 mois, rue du Chemin de fer, 47.

les PARFUMS G. LEMOINE
"PETITE MIE" "MITZO" "MON BÉCOT"
PARFUMS, SAVONS, POUDRE
EN VENTE PARTOUT
LE MEILLEUR PARFUM AU MEILLEUR PRIX

WATTRELOS

ATTRIBUTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS. — Le maire de Wattrelos a pris un arrêté se réservant les attributions suivantes : direction générale, personnel, police, relations extérieures, assistance publique, établissements charitables, contentieux.

Il a délégué M. Florimond Lecomte, 1er adjoint aux fonctions relevant des services suivants : Finances, droits de place, instruction publique, caisse des écoles.

M. Florimond Lecomte remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de MM. Jules Delvainquière et Louis Pesin.

M. Jules Delvainquière, 2e adjoint, est délégué aux fonctions relevant des services suivants : bâtiments, voirie, éclairage public, tramways, hygiène, abattoir et inspection des viandes, ébouage, pompes funèbres, cimetières.

M. Jules Delvainquière remplira à titre auxiliaire les fonctions de MM. Florimond Lecomte et Louis Pesin.

M. Louis Pesin, adjoint supplémentaire, est délégué aux fonctions relevant des services suivants : octroi, contributions et taxes diverses, pesage, mesurage, fêtes publiques et sociétés.

M. Louis Pesin, remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de MM. Florimond Lecomte et Jules Delvainquière.

En outre, par arrêté du 18 mai 1925, MM. Lecomte, Delvainquière et Pesin ont été délégués pour remplir concurremment avec le maire, les fonctions d'officier de l'état-civil.

RECEPTION DE TRAVAUX. — L'administration municipale va procéder incessamment à la réception définitive des travaux de construction des collecteurs construits pendant l'année 1924, rues Saint-Vincent-de-Paul et des Champs et rues du Moulin, Pasteur et Négrier.

Les riverains de ces rues qui auraient quelques dégradations à leur propriété du fait de l'exécution de ces travaux sont priés d'en faire la déclaration au bureau des travaux de la mairie, avant le 15 juin. Après ce délai, il ne sera plus tenu compte de leur réclamation.

DUCASSE DU SAINT-LIEVIN. — Moins de huit jours nous séparent de la Ducasse et d'après la demande des forains, la fête promet d'être réussie.

Les forains qui ont fait leur demande et ceux qui désireraient y venir, car il y a encore quelques places vacantes, sont priés de se trouver mardi 26 courant, à 14 heures, sur la place Saint-Liévin ; M. Brunin, brigadier de police sera à leur disposition pour les emplacements.

Tous les membres ayant cotisé pour la fête sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi prochain 28 mai, à 8 h., chez Alphonse Wittouck, 14, Contour Saint-Liévin, pour les dernières dispositions à prendre. — La Commission.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles dont les soutiens indispensables appartiennent au 2e contingent de la classe 1925 qui sera incorporé en novembre prochain, ainsi que celles des classes précédentes, sont invitées à déposer leur demande avant le 1er juin, dernier délai, à la Mairie, 2e guichet.

Se munir du livret de mariage et des certificats de salaires des membres de la famille et s'il y a lieu, de certificats médicaux.

Les demandes qui parviendraient après le 1er juin ne pourraient être comprises dans le contingent de 10 % fixé par la loi et ne seraient accueillies que dans la limite de 2 % du nombre des hommes appelés en novembre 1925.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui mardi, à 20 heures, répétition générale au local café de l'Harmonie, Grande-Place.

AMICALE DU GRETINIER. — La réunion des pupilles de la section de basket-ball est remise à vendredi prochain à l'heure habituelle au local.

Le tir a lieu tout les dimanches de 10 heures à midi. Commissaire de service : Jules Dorpe.

Les amicalistes faisant partie de la section musicale sont priés de venir avec leur instrument, jeudi soir, à 19 h. 30.

CHORALE « LA CŒCILIA ». — La répétition de ce soir mardi est reportée à mercredi à 19 h. 30. Présence de tous indispensable. Ordre du jour : Festival de Tourcoing et Ostende.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Emile Brouckaert rue du Petit-Tournai, 53.

Publications. — Jean Assibat, préposé des douanes et Marie Peyrou, couturière à Labassère (Hautes-Pyrénées). — Raymond Buyck, trieur de laine, rue du Gauquier, 114 et Marie Corseillis, couturière rue du Nouveau Monde, 15.

Décès. — Louis Pressoir, 78 ans, sp. rue Faidherbe 293. — Albert Fortrie, 5 ans, cultivateur rue du Sapin-Vert, 30. — Henriette Vandecapelle, 7 mois, rue du Vieux-Bureau, 3 — Jean Nisse, 70 ans, sp. rue du Tilleul, 91. — Philomène Cocu, veuve Loucheur, 75 ans, rue de l'Industrie, 22. — Mariette Bracaval, 18 mois, rue de la Vigne, 6.

CROIX

LA DUCASSE. — Le maire informe MM. les forains qu'à l'occasion de la ducasse de Croix (centre) qui a lieu dimanche prochain (Pentecôte) que la répartition des places aura lieu aujourdhui mardi 26 mai à 15 heures.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Fernando Vrelos, rue de Tourcoing 41. — Simonne Blandel, rue des Jardins, 111.

Décès. — Henri Lelièvre, employé, 73 ans, rue de Lille 2.

WASQUEHAL

ALLOCATIONS JOURNALIERES. — Les jeunes gens du 2e contingent de la classe 1925 devant être incorporés en novembre 1925, peuvent dès maintenant déposer leur demande en vue d'obtenir le bénéfice de l'allocation journalière pour les personnes dont ils sont le soutien indispensable de famille.

Les demandes sont reçues à la Mairie, 1er guichet, jusqu'au 31 mai inclus et les pièces désignées ci-dessous seront exigées pour la constitution des dossiers : Certificat de salaire de chacun des membres de la famille et certificat médical s'il y a lieu.

Il est à remarquer que les dossiers qui parviendraient après cette date ne pourraient être compris dans le contingent de 10 % fixé par la loi, les dossiers établis après le 1er juin ne pourront être accueillis que dans la limite de 2 % du nombre des hommes appelés en novembre 1925.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi 27 mai, à 15 heures, consultation des nourrissons, à l'école maternelle du Capreau et le jeudi 28 à la même heure à l'école maternelle du Noir Bonnet.

VACCINATIONS. — Il est rappelé que les séances de vaccinations gratuites et obligatoires auront lieu dans l'ordre ci-après : à la Mairie, jeudi 28 mai, à 8 h. 30, pour les enfants de 0 à 1 an ; à 9 heures, pour ceux de 10 à 11 ans ; à 9 h. 30, pour les personnes de 20 à 21 ans et celles non assujetties q uidésireraient se faire revacciner. Au Capreau, le même jour, à 10 h. 30 pour les enfants de 0 à 1 an ; à 11 heures, pour ceux de 10 à 11 ans et à 11 h. 30, pour les personnes de 20 à 21 ans et celles non assujetties qui désireraient se faire revacciner.

A LA FANFARE. — Tous les mardis, au siège, Café de l'Ecluse, cours élémentaire de solfège et d'instruments ; les mercredis, à la même heure, cours supérieur de solfège et d'instruments. Les parents désireux d'envoyer leurs enfants, peuvent s'adresser aux professeurs le mardi soir, à sept heures.

LA DUCASSE DU CAPREAU. — Jeudi 28 mai, à 19 heures 30, réunion des commerçants de ce quartier pour mise au point du programme de la ducasse des 12, 13 et 14 juillet, chez Albert Albert, 64, rue Christophe Colomb.

A QUI LE CHIEN ? — Un grœnendal, poils noirs mâle a été recueilli samedi dernier cité de Saint-Gobain, 21, où son propriétaire peut le réclamer.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Bernadette Dujardin, rue Carpeaux, 141.

Décès. — Edmond Bret, 23 ans, rue Délerue, 20.

LYS

RENTES VIAGERES. — Les titulaires de rentes viagères pour la vieillesse et pour accidents de travail, peuvent se présenter à la Mairie, 3e guichet, pour signer leur certificat de vie. Se munir du titre de rente.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

UN INCENDIE DANS UNE FILATURE

Lundi, à 13 h. 20, un incendie s'est déclaré à la filature de coton de M. Leurent, 100, rue de l'Epine.

Le feu, dû à l'échauffement des matières, a pris naissance dans une salle de mélanges sise au 2e étage. Il a été combattu vivement par les pompiers accourus sur les lieux aussitôt. Deux lances alimentées par l'auto ont été mises en action. A 17 heures, les derniers rentraient au casernement. Les dégâts se montent à 30.000 fr.

LES ENERGUMENES

Dans la soirée de dimanche, vers 21 h., les sieurs David Auguste, 22 ans, confiseur, demeurant rue Nationale, cité des Veuves, 23, et Butel Henri, 21 ans, aide-maçon, domicilié 47, rue de Paris, se trouvaient dans une salle de bal et, légèrement éméchés, laquinaient les personnes qui s'y trouvaient et causaient du scandale. L'agent de service les invita au calme, mais ils ne tinrent aucun compte des observations qui leur étaient faites. Invité à sortir, ils s'y refusèrent, en outrageant et en se rebellant contre le représentant de l'autorité.

M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement a dresé procès-verbal contre les susnommés qui seront poursuivis devant le tribunal correctionnel pour outrages et rébellion à agent dans l'exercice de ses fonctions.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

A la société anonyme Desurmont et Cie, 62, rue du Cymbale, une encaisseuse Seynaeve Marie, 55 ans, 151, rue Auber, a reçu une caisse assez lourde sur la jambe droite qui a été fortement contusionnée, 20 jours.

— Chez M. Verschaeve entrepreneur, rue des Anges, un charpentier Deman Alfred, 33 ans, demeurant à Roubaix, a fait une chute en travers un gitage et une salle du rez-de-chaussée, dans la cave. Entorse grave du pied gauche, avec fracture possible.

— Chez M. Louis Allard, fils, entrepreneur, rue Notre-Dame à Roubaix, chantier à l'angle de la rue de Ma Campagne et du boulevard de Lille, un plafonneur, Beauwens Camille, 27 ans, 17, rue de Bruges à Mouscron, en transportant une battens, sur le gitage a eu la main prise contre ce gitage. Ecrasement de l'index de l'auriculaire et du majeur droits. Un mois.

— Au peignage de M. Alphonse Six, 261, rue du Flocon, un livreur, Parmentier Léon, 30 ans, 96, rue de la Marlière à Mouscron, au cours de son travail, s'est fait une entorse du pied gauche, 3 semaines.

LES IVROGNES TAPAGEURS

Les sieurs Vandendriessche Georges, 27 ans, magasinier, et Verote Léon, 24 ans, emballeur, domiciliés tous deux à Wattrelos, rue des Trois-Pierres, ont récolté un procès-verbal pour ivresse et tapage nocturne.

PROCES-VERBAL

Nous avons relaté mardi, qu'un procès-verbal avait été dressé à charge de M. Vandoorne, rue de la Blanche-Porte, pour outrages à agents. M. Vandoorne avait, au contraire, requis lui-même la police, ayant été l'objet de menaces de la part d'un tiers.

LE 35e ANNIVERSAIRE DE LA FANFARE « LES INTIMES »

Dans notre compte rendu de lundi, nous avons omis de parler du dévoué Sous-Directeur des Intimes, M. Victor Scohy, l'un des fondateurs de notre belle fanfare qui, après la guerre, fit tous ses efforts pour reformer la société. Aussi, par ses mérites, M. Victor Scohy a obtenu ainsi que plusieurs de ses collègues, une médaille d'argent de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, en attendant mieux.

N'oublions pas le distingué Président, de la Philharmonie du Jean Ghislain de Roubaix, M. Robert Barbe, ainsi que toute la société, nous les remercions sincèrement au nom des « Intimes », société sœur, avec leur même chef M. Charles Bohiels, d'avoir bien voulu prêter, à l'occasion de notre fête leur gracieux concours.

Un mot aussi pour nos chanteurs, MM. Carette, Decavelle, Laurette, etc...

Merci aussi à tous les amis qui ont apporté des fleurs à la société en gage de reconnaissance.

Merci à l'Administration Municipale et particulièrement à Inghels, pour sa belle réception et à tous les Tourquennois qui sont venus applaudir sur la Grand'Place, pendant le concert.

La journée de dimanche est un réconfort moral pour la belle fanfare « Les Intimes ».

JUSTICE DE PAIX

Paris, 26. — M. Bourdier est nommé juge de paix de Tourcoing, cantons Nord et Nord-Est.

FETE DU QUARTIER DE LA MALSENCE

Les commerçants sont invités à assister munis de leur liste de souscription, à la réunion qui aura lieu ce soir, mardi, à 20 h., chez M. Bouckuyt, 80, rue de la Malsence.

Ordre du jour : Organisation de la fête.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE

Aujourd'hui mardi, 26 mai, à 20 h. très précises, répétition générale.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS REPUBLICAINS

Aujourd'hui mardi, 25 mai, Café de l'Isly, 29, rue de Tournai, permanence de 18 à 20 heures. Commissaire de service : Henri Vandermarlière.

Mardi 26 mai, au siège, réunion de la commission à 19 heures précises.

NE PAS CONFONDRE
Huile des Trois Docteurs
10726

HARMONIE OUVRIERE

Les camarades musiciens de « L'Harmonie Ouvrière » de la Bourse du Travail de la rue de Guisnes sont convoqués à la répétition générale qui aura lieu au siège précité le mercredi 27 mai, à 19 heures 30 précises.

Les tambours et clairons sont également convoqués le même jour et même lieu à 19 heures.

La présence de tous est indispensable, afin de prendre les doispositions nécessaires pour participer à la grande manifestation inaugurale organisée à Mouscron le 31 mai après-midi.

ORPHEONISTES « CRICK-SICKS »

Le chœur impose au challenge de Caen vient de nous parvenir.

Il en sera fait se soir mardi une première lecture à laquelle M. Duysburgh compte voir tous les choristes.

La Commission.

CLUB DU CHIEN DE DEFENSE « LES AUDACIEUX »

Comme il avait été annoncé, le Club des Audacieux dont le siège est chez M. Georges Scalbert 225, rue de la Croix-Rouge à Tourcoing, organise son championnat sous la présidence de M. Joseph Cousinne.

MM. Marcel Charlet, Maurice Malfait et Louis Coolsaet ont rempli les délicates fonctions de juges à la satisfaction de tous.

Le championnat du Club a été attribué à « Ducbergers groenendael, appartenant à M. Etienne Leclercq, suivi de « Baron » à M. René Broucke ; « Duc » à M. Defies ; « Duc » à M. Cousinne ; « Bergère » à M. LouisScalbert ; « Miss » à M